

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 23 septembre 2021	N° 2021-460

Convocation du 16 septembre 2021

Aujourd'hui jeudi 23 septembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAU, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET
M. Baptiste MAURIN à M. Sébastien SAINT-PASTEUR
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Claudine BICHET
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Fabien ROBERT à M. Max COLES

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Stéphane PFEIFFER de 14h50 à 15h15 le 24 septembre
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS à partir de 17h45 le 23 septembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Andréa KISS à partir de 12h00 le 24 septembre
Mme Céline PAPIN à Mme Nadia SAADI à partir de 16h35 le 23/09
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 17h50 le 23 septembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Brigitte BLOCH à partir de 12h00 le 24 septembre
M. Stéphane PFEIFFER à M. Stéphane GOMOT le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Nadia SAADI à partir de 18h15 le 23 septembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Myriam BRET le 23 septembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 12h45 le 24 septembre
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 10h35 le 24 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Amandine BETES à partir de 15h15 le 24 septembre
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à M. Patrick BOBET à partir de 16h50 le 23 septembre
M. Alain CAZABONNE à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 12h10 le 24 septembre
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI à partir de 17h50 le 23 septembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH jusqu'à 15h00 le 24 septembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h20 le 23 septembre
Mme Eve DEMANGE à Mme Fannie LE BOULANGER jusqu'à 11h50 le 24 septembre
M. Christophe DUPRAT à M. Patrick BOBET le 24 septembre
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS à partir de 18h20 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA le 24 septembre
Mme Françoise FREMY à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 24 septembre
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Frédéric GIRO le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 18h30 le 23 septembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Didier CUGY à partir de 15h35 le 24 septembre

M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER le 24 septembre
M. Laurent GUILLEMIN à M. Alain GARNIER à partir de 18h50 le 23 septembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY de 17h25 le 23 septembre à 13h00 le 24 septembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 19h10 le 23 septembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Anne LEPINE à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Jacques MANGON à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 19h40 le 23 septembre
M. Jacques MANGON à M. Michel LABARDIN de 13h15 à 15h20 le 24 septembre
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 18h00 le 23 septembre
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Jérôme PEScina à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL à partir de 19h20 le 23 septembre et jusqu'à 14h00 le 24 septembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 14h30 le 24 septembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h45 le 24 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 18h00 le 23 septembre
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 15h00 le 24 septembre
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 23 septembre
Mme Nadia SAADI à M. Olivier CAZAUX jusqu'à 14h30 le 24 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Kévin SUBRENAT à partir de 17h20 le 23 septembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Max COLES à partir de 10h30 le 24 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 16h15 le 23 septembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA jusqu'à 12h30 le 24 septembre
M. Thierry TRIJOULET à Mme Nathalie LACUEY à partir de 16h30 le 23 septembre
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Fabienne DUMAS le 24 septembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 23 septembre 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVT	N° 2021-460

**Association SoFilm Summercamp - Année 2021 - Subvention de Bordeaux Métropole
- Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'association SoFilm Summercamp, en partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), la chaîne CANAL+, la Société des auteurs, des compositeurs et des éditeurs de musique (SACEM), la société de ventes internationales Wild Bunch, la société de production Capricci Films et les principaux studios d'effets spéciaux français, a initié depuis 2017 un programme de résidences de création de longs métrages et un parcours cinéma dédiés au cinéma de genre.

Ces résidences ont pour objectif de renouveler le long métrage de cinéma de genre en France et de proposer des modes d'écriture innovants, en laissant notamment davantage de place aux expériences d'écriture collective, à la littérature, à la musique. Elles permettent également d'associer, très tôt dans l'écriture des projets, les principaux acteurs de la fabrication des films.

Ces différents acteurs s'attachent à soutenir le cinéma de genre, souvent délaissé par la création française (Cinéma fantastique, Polar, Film d'aventure, Science-fiction...).

En partenariat avec d'importants acteurs du secteur, SoFilm Summercamp a conçu ce dispositif de manière à encourager l'écriture et la production de longs métrages de genre à travers une dizaine de résidences. Plus spécifiquement, SoFilm Summercamp s'est engagée dans l'organisation et l'animation de résidences dédiées à la création de longs métrages de genre.

Bordeaux Métropole a souhaité soutenir cette initiative des acteurs d'un écosystème en plein développement, au travers d'une convention de partenariat.

Les premiers résultats de cette initiative ont incité le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC) à proposer de renforcer sa contribution au financement de ces résidences à partir de 2018, en abondant la subvention allouée par Bordeaux Métropole.

Un partenariat entre Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux, l'Etat, et le CNC

Une convention de coopération pour le cinéma et l'image animée conclue entre Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux, l'Etat (DRAC-Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine), et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) dans le cadre de sa politique de coopération avec les collectivités territoriales a été votée par Bordeaux Métropole le 9 novembre 2018.

Cette convention étant venue à expiration fin 2020, le CNC a souhaité la renouveler, considérant qu'elle avait pleinement rempli ses objectifs, et souhaitant poursuivre son partenariat avec Bordeaux Métropole et avec la Ville de Bordeaux. Une délibération en ce sens sera proposée au vote du Conseil Métropolitain.

Concrètement, cette convention permet de soutenir les initiatives de la Métropole et de la ville en faveur du cinéma et de la création numérique par un abondement de 150 000€ de la part de l'Etat au titre du mécanisme 1 € de l'Etat pour 2 € de la collectivité en faveur des résidences d'écriture long métrage de cinéma de genre SoFilm (150 000 € de Bordeaux Métropole et 75 000 € du CNC) et du fonds de soutien à la création numérique et nouveaux formats Magnetic Bordeaux (125 000 € de Bordeaux Métropole, 25 000€ de la ville de Bordeaux et 75 000 € du CNC).

C'est une illustration concrète de la dynamique commune entre la Métropole et la ville de Bordeaux basée sur la complémentarité de leurs compétences dans le domaine du cinéma et de l'image animée, conciliant les approches économique et culturelle en faveur de la promotion et de l'attraction de talents créatifs au sein du territoire.

Bilan des précédentes éditions

Le bilan des résidences de création de longs métrages est très positif, avec 20 projets retenus et 15 projets qui ont participé aux résidences parmi 600 candidatures.

L'originalité et l'efficacité des Résidences SoFilm tient dans leur concept de parcours tout à fait innovant d'écriture, qui privilégie l'expérience collective et surtout qui favorise dès l'étape d'écriture l'intervention des principaux opérateurs de la fabrication du film.

Le bilan détaillé des Résidences SoFilm de genre pour l'année 2020 n'est pas encore disponible, mais à titre d'illustration, le bilan 2019 est annexé au présent rapport.

Programme de l'édition 2021 et soutien de Bordeaux Métropole

Chaque résidence de création de 5 auteurs sont menées tout au long de l'année autour de 20 projets de longs métrages développés en collaboration avec des scénaristes, des réalisateurs, des illustrateurs, des compositeurs et des studios d'effets spéciaux français. Ces résidences s'accompagnent d'un programme de rencontres professionnelles s'appuyant sur le So Film Summerlab. SoFilm est par ailleurs l'organisateur du festival de cinéma en plein air « Les Tropicales » qui se déroule chaque été à Bordeaux.

La prochaine édition était programmée mi-juin 2021 à Bordeaux. En marge des projections, elle a permis la lecture publique des projets lauréats de l'appel à projets national, en présence des partenaires et financeurs. Cette date a marqué le lancement de la nouvelle résidence engageant un travail sur les scénarios, avant la tenue d'un comité national en novembre en partenariat avec Arte, Canal + et Netflix.

Pour l'édition 2021, le format sera réduit à 3 résidences au lieu de quatre les années précédentes, dans la mesure où la convention triennale conclue en 2018 entre le CNC, Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux n'a pas encore été reconduite. Cette convention permettait aux résidences SoFilm de genre de bénéficier, au-delà de l'aide de Bordeaux Métropole, d'un abondement du CNC à hauteur de 75 000€ chaque année.

Ainsi, il est proposé dans un premier temps, d'attribuer à l'association Sofilm Summercamp une subvention de 150 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 325 042 €, soit 46.1 %.

Dans le cadre d'un renouvellement de la convention de partenariat entre le CNC, l'Etat, Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux selon les mêmes modalités que la précédente, la subvention de 150 000 € attribuée à Sofilm Summercamp pourrait faire l'objet d'un abondement de 75 000 € supplémentaires de la part du CNC. Cet abondement, à percevoir par Bordeaux Métropole, pourrait permettre à notre Etablissement public d'accorder à Sofilm Summercamp une subvention supplémentaire du même montant, soit 75 000 € qui fera alors l'objet d'une délibération et d'une convention spécifique.

Rappel des principaux indicateurs financiers

	Budget 2021	Budget 2020	Budget 2019
Charges de personnel / budget global	(80 500€/325 042€) Soit 24.8%	23.1%	23.1
% de participation de BM / Budget global	(150 000€/325 042€) .soit 46,1 % hors abondement CNC	36.0% hors abondement CNC	36.0% hors abondement CNC
% de participation des autres	(175 042€/ 325 042€)	64.0% abondement	64.0% abondement CNC

financeurs / Budget global	Soit 53,9% abondement CNC compris	CNC compris	compris
----------------------------	--------------------------------------	-------------	---------

Pas d'évolution à la hausse entre le montant de la subvention accordé entre 2020 et 2021 pour la part financée par Bordeaux Métropole. La diminution est de 33% en intégrant l'abondement du CNC (75 000€), dont l'octroi dépend du renouvellement de la convention triennale CNC / Bordeaux Métropole / Ville de Bordeaux.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,
VU la demande formulée par l'organisme en date du 7 octobre 2020,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE Bordeaux Métropole a retenu le secteur des industries culturelles et créatives parmi ses axes stratégiques de développement économique et de l'emploi, la poursuite du soutien d'une opération telle que les Résidences SoFilm de long métrage de genre se justifie par le rôle important de structuration et de mise en valeur de cette filière que porte cette initiative.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 150 000 €, en faveur de l'association SoFilm Summercamp,

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée ;

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65 article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 septembre 2021

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 29 SEPTEMBRE 2021</p> <p>PUBLIÉ LE : 29 SEPTEMBRE 2021</p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>le Vice-président,</p> <p>Monsieur Stéphane DELPEYRAT</p>
---	--